



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : **Diane NARDIN**
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/RS ASPE-L9

Monsieur le Maire

Mairie de KANFEN
4 Rue de la Mairie
57330-KANFEN

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'installation d'assainissement non-collectif pour les tranches 1 et 1 bis de la ZAC DE Raville à KANFEN

Metz, le 26 août 2015

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Installation d'assainissement non-collectif
pour les tranches 1 et 1 bis de la ZAC Raville à KANFEN**

Ce dossier a été déposé par : SODEVAM

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2015-00203** en date du 26 août 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER